# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2014 à 18 h 00**

**----------**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille quatorze**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

| | |
|---|---|
| **Présent(e)s :** | **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT** |
| **Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** | **Cécile AUDET à Jérôme AUSLENDER, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Saïd Akim BARA** |
| **Excusé(e)s :** | **Anne FAUROT** |
| **Absent(e)s** : | |
| **Secrétaire** : | **Marianne MAXIMI** |

***Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat sur la question 2.***
***Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant la question 18 examinée en fin de séance à huis clos.***

---

**Vœu a)**

# VOEU PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE FRONT DE GAUCHE - PLACE AU PEUPLE, RELATIF À L'ENCADREMENT DES LOYERS

---

Rapporteur : Madame Marianne MAXIMI

Vœu présenté par le Groupe Front de Gauche-Place au Peuple relatif à l'encadrement des loyers.

Le Conseil Municipal,

Considérant que le revenu médian des ménages de Clermont-Communauté a augmenté de 30 % en dix ans et les loyers de 40 %.

Considérant qu'entre 2009 et 2012, les loyers au m2 ont augmenté de 1,72 % par an alors que le chômage et la précarité ont très fortement progressé et que le revenu des 10 % les plus défavorisés a chuté (particulièrement sur Clermont-Ferrand, -10 % en 2007-2009).

Considérant que les données recueillies par l'Observatoire de l'Habitat du Grand Clermont sur la demande sociale de logement (décembre 2013) attestent de difficultés croissantes à se loger ou à rester dans son logement pour les retraités les plus modestes, les jeunes, les travailleurs pauvres et les ménages soumis à la précarité de l'emploi.

Considérant qu'une des premières conditions de possibilité du « bien-être » dans la ville est d'être logé correctement à un coût raisonnable.

Souhaite, comme la Ville de Lille, la Communauté d'Agglomération Grenobloise et d'autres collectivités, bénéficier de l'encadrement des loyers prévu par la loi ALUR dans le respect de l'engagement 22 de François Hollande.

## DELIBERATION

Le vœu est mis aux voix et rejeté à la majorité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 octobre 2014

Le Maire,

Olivier BIANCHI